



Valence Romans Agglo
Direction Commune des Achats et des
Moyens Généraux

MARCHÉ PUBLIC
ACCORD-CADRE DE FOURNITURES

FOURNITURE ET MISE EN PLACE DE MEDIAS FILTRANTS

Règlement de la consultation (RC)

Consultation n°

262076

Date limite de remise des plis

16 /11/ 2026 à 11 heures

Procédure de passation

Appel d'offres ouvert

(Article R2124-2 1° - Code de la commande publique)

SOMMAIRE

1. ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT
2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE
3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS.....
4. JUGEMENT DES OFFRES ET ATTRIBUTION.....
5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES.....

1. ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT

■ Acheteur :

Valence Romans Agglo

Direction Commune des Achats et des Moyens Généraux

Représentant : Le Pouvoir Adjudicateur ou son représentant ayant reçu délégation

Adresse :

1 place Jacques Brel

26000 VALENCE

L'acheteur agit pour le compte de la Régie **Valence Romans Eau**.

La personne en charge du dossier est : Corinne TERRASSE Acheteuse

■ Description de la prestation :

Le contrat porte sur les prestations suivantes : **FOURNITURE ET MISE EN PLACE DE MEDIAS FILTRANTS**

CE MARCHE PORTE SUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN PLACE DE MEDIAS FILTRANTS AU SEIN DES SITES DE LA REGIE VALENCE ROMANS EAU.

Code CPV	Libellé CPV
24954100-7	Charbon actif neuf

■ Éléments clé du contrat :

	Objet du contrat	FOURNITURE ET MISE EN PLACE DE MEDIAS FILTRANTS
	Acheteur	Valence Romans Agglo
	Type de contrat	Accord-cadre à bons de commande avec minimum et maximum mono-attributaire de fournitures
	Structure	3 lots
	Lieu d'exécution	Régie Valence Romans Eau
	Durée	12 mois - 3 reconductions
	Développement durable	Clause environnementale
	Forme des prix	Révisables (voir CCAP) Prix unitaires
	Délai de paiement	30 jours

■ **Allotissement et structure de la consultation :**

La consultation est décomposée en 3 lots :

Type	Objet	Délais
Lot	Lot n°1 Fourniture et mise en place de charbon actif granula vierge : <i>Charbon actif granula vierge</i> (CPV 24954100-7 : Charbon actif neuf)	12 mois à compter de la notification du contrat
Période	Période initiale - montant minimum 0,00 € HT - montant maximum 100 000,00 € HT	12 mois
Période	Reconduction n°1 - montant minimum 0,00 € HT - montant maximum 100 000,00 € HT	12 mois
Période	Reconduction n°2 - montant minimum 0,00 € HT - montant maximum 100 000,00 € HT	12 mois
Période	Reconduction n°3 - montant minimum 0,00 € HT - montant maximum 100 000,00 € HT	12 mois
Lot	Lot n°2 Fourniture et mise en place de charbon actif réaggloméré : <i>charbon actif réaggloméré</i> (CPV 24954100-7 : Charbon actif neuf)	12 mois à compter de la notification du contrat
Période	Période initiale - montant minimum 120 000,00 € HT - montant maximum 500 000,00 € HT	12 mois
Période	Reconduction n°1 - montant minimum 120 000,00 € HT - montant maximum 500 000,00 € HT	12 mois
Période	Reconduction n°2 - montant minimum 120 000,00 € HT - montant maximum 500 000,00 € HT	12 mois
Période	Reconduction n°3 - montant minimum 120 000,00 € HT - montant maximum 500 000,00 € HT	12 mois
Lot	Lot n°3 location de filtre amovible à charbon actif granula vierge ou ré aggloméré : <i>Location de filtre amovible à charbon actif granula vierge ou ré aggloméré</i> (CPV 24954100-7 : Charbon actif neuf)	12 mois à compter de la notification du contrat
Période	Période initiale - montant minimum 0,00 € HT - montant maximum 400 000,00 € HT	12 mois
Période	Reconduction n°1 - montant minimum 0,00 € HT - montant maximum 400 000,00 € HT	12 mois
Période	Reconduction n°2 - montant minimum 0,00 € HT - montant maximum 400 000,00 € HT	12 mois
Période	Reconduction n°3 - montant minimum 0,00 € HT - montant maximum 400 000,00 € HT	12 mois

Un même fournisseur ne peut se voir attribuer qu'un maximum de **3 lots**.

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE

■ **Procédure de passation :**

Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique).

■ **Modalités de retrait du dossier de consultation :**

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <http://marches-publics.valenceromansagglo.fr/>.

■ **Dossier de consultation :**

Le dossier de consultation contient les documents suivants :

- Formulaire DC1
- Formulaire DC2
- Règlement de la consultation
- Formulaire DC4
- Acte d'engagement
- Annexe Charte SSEE
- DQE valant BPU
- CCAP
- CCTP
- Cadre de la Réponse Technique (CRT)

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres (initiale ou modifiée) des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

■ **Délai de validité des offres :**

Le délai de validité des offres est de **4 mois** à compter de la date limite de réception des offres.

■ **Communication et échanges d'informations par voie électronique :**

Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique par le biais du profil acheteur à l'adresse suivante : <http://marches-publics.valenceromansagglo.fr/>.

■ **Sans suite :**

À tout moment, l'acheteur peut déclarer la consultation sans suite et en informe les candidats.

3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

■ **Réponse et groupement :**

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution.

■ **Variantes :**

Les **variantes à l'initiative des candidats** ne sont pas autorisées.

■ **Contenu des plis et conditions de participation :**

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :
Éléments demandés au titre de la capacité juridique, professionnelle, technique et financière :

- DC1
- DC2 ou Déclaration indiquant les moyens humains et matériels dont dispose le candidat pour la réalisation de marchés de même nature
- Une liste de références récentes

Présentation des documents : le candidat devra présenter ces documents soit dans des fichiers distincts (exemple : DC1.pdf, DC2.pdf), soit dans un même document (exemple : candidature.pdf) avec un sommaire et les numéros de page détaillant le contenu du document.

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre :

- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

■ **Modalités de remise des offres :**

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de **manière électronique** sur le profil d'acheteur : <http://marches-publics.valenceromansagglo.fr/>.

Les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être adressés à :

Contact : A.W.S

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

■ **Clause sociale - Insertion :**

Le marché ne comporte pas de condition d'exécution à caractère social.

■ **Signature des pièces de l'offre :**

Les candidats sont informés que le Dossier de Consultation des Entreprises ne comporte pas d'Acte d'Engagement car il n'est pas utile de signer l'offre à ce stade : En répondant à la consultation, chaque soumissionnaire en a accepté les conditions et son offre l'engage pendant toute la durée de validité des offres. Nous demanderons uniquement **à l'attributaire du marché** (= le premier du classement) de signer l'acte d'engagement (AE) : il recevra par la plateforme AWS un courrier avec le document à signer.

Attention : L'acheteur signera le contrat électroniquement, c'est-à-dire à l'aide d'un certificat de signature électronique. Par conséquent, **pour signer le contrat, l'attributaire devra lui aussi utiliser un certificat de signature électronique.**

Une tolérance sera appliquée jusqu'au 31 décembre 2026. Par la suite, les offres signées de façon manuscrite seront déclarées irrégulières.

Nous vous invitons donc à anticiper : un certificat de signature s'obtient sur commande (compter au moins 2 semaines). Lien vers la liste des autorités de certification qui le délivrent :

[Signature électronique : suivez le guide ! | Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et Ministère chargé du Budget et des Comptes publics](#)

Bon à savoir : une signature électronique n'est pas une signature scannée ! Une signature manuscrite apposée dans un document imprimé, puis scannée, ne donne pas la qualité d'original à ce document, mais d'une simple copie. Seul le contrat signé avec un certificat de signature électronique par les deux parties a le statut de document original.

4. JUGEMENT DES OFFRES ET ATTRIBUTION

■ Critères de jugement des offres :

Le jugement des offres sera effectué dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique selon le(s) critère(s) suivant(s) :

Critère et pondération	Descriptif
1. Prix (60 %)	Prix
2. Valeur technique (40 %)	Valeur technique
- sous-critère 1 (60 %)	Modalités d'organisation pour l'exécution des prestations (à savoir intervention sur les filtres, mise en œuvre de la régénération et traçabilité)
- sous-critère 2 (30 %)	qualité intrinsèque du charbon actif
- sous-critère 3 (10 %)	bilan carbone (pour 1m3 de charbon sur une commande de 50 m3) de l'activation du charbon au transport sur le site de VRE

Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :

Offre hors délai	Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limite fixées dans la consultation.
Offre anormalement basse	Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'Etat. L'offre est rejetée en l'absence de justifications suffisantes après demande adressée par l'acheteur.
Offre inappropriée	L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'acheteur.
Offre irrégulière	L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale, malgré une éventuelle demande de régularisation par l'acheteur.
Offre inacceptable	Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'acheteur au contrat.

La méthode d'analyse retenue est la suivante :

Modalités de notation du prix :

L'offre la moins-disante obtient la note maximale de 10/10.

Les autres offres sont notées par application de la formule suivante :

Note brute = (offre la moins-disante/offre considérée) x 10

Modalités de notation de la valeur technique :

Une note brute sur 10 sera attribuée à chaque sous-critère, avec l'appréciation suivante :

10 : parfaite ; 9 : excellente ; 8 : très bonne ; 7 : bonne ; 6 : assez bonne ; 5 : moyenne ; 4 : médiocre ; 3 : assez faible ; 2 : faible ; 1 : très faible ; 0 : nulle.

Les notes de chaque sous-critère seront ensuite pondérées tel que prévu ci-dessus, puis additionnées pour obtenir la note initiale.

Dans un deuxième temps, la meilleure note initiale sera portée à la note maximale de 10/10 (sauf en cas d'offre unique).

Puis la note des autres offres sera recalculée par application de la formule :

$$N = (n / MAX) \times 10 \times p$$

Dans cette formule, les paramètres ont la signification suivante :

N = Note recalculée et pondérée

n = Note technique initiale

MAX = meilleure note technique initiale

p = pondération du critère

Si l'analyse des offres aboutit à une stricte égalité des notes, le classement sera réalisé sur la base de la meilleure offre financière.

5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir leur demande au plus tard **12 jours** avant la date limite de remise des offres leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur <http://marches-publics.valenceromansagglo.fr/>. La réponse est adressée au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sous réserve d'avoir indiqué un courriel valide.

■ Voies et délais de recours

Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours peuvent être déposés sur <https://www.telerecours.fr/> ou adressés par courrier à :

2 place de Verdun
38022 GRENOBLE
Téléphone : 0476429000
Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr
Site internet : <https://grenoble.tribunal-administratif.fr/>



Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :

[Code de la commande publique](#) et ses [annexes](#) (Legifrance)
[Formulaires candidats \(DAJ\)](#)
[Médiateur des entreprises](#)
[CCAG Fournitures courantes et services du 30 mars 2021](#)